Greffe
du Tribunal de Commerce de
Roubaix-Tourcoing
51, Rue du Capitaine Aubert
BP 30099
59052 ROUBAIX CEDEX 01

CERTIFICAT
DE DEPOT D'ACTES DE SOCIETE

Concernant :

Sàrl OPTIMEA
rue Ladrie
ZI de la Pilaterie
59290 WASQUEHAL

Dépôt effectué par :

Sàrl OPTIMEA
rue Ladrie
ZI de la Pilaterie
59290 WASQUEHAL

Numéro RCS : Roubaix-Tourcoing B 433 569 076 <42262/2000B00977>

Pièces déposées le 29/05/2009 Numéro : 2902373
Procès-verbal du 30/04/2009 - Nomination de Commissaire aux comptes

Le Greffier associé, J. SOINNE

Toute reproduction du présent extrait, même certifiée conforme, est sans valeur.
LA TRAME CI-DESSUS DE COULEUR ROUGE SIGNIFIE QUE VOUS ÊTES EN PRÉSENCE D'UN ORIGINAL ÉMANANT DU GREFFE

OPTIMEA
Société à Responsabilité Limitée à capital variable
Siège social : Zone Industrielle La Pilaterie – Rue de Ladrie – 59290 Wasquehal

RCS Roubaix/Tourcoing B 433 569 076

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
Du 30 avril 2009

L'an deux mil neuf, le 30 avril, à Bruxelles au siège social de la société KIBE SA,

La Société KIBE SA, Associée unique de la Société, représentée par son Administrateur-Délégué, Monsieur Antoine MAYAUD, également gérant de la Société, a délibéré sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Nomination d'un Commissaire aux Comptes Titulaire
- Nomination d'un Commissaire aux Comptes Suppléant
- Pouvoirs pour les formalités

TEXTE DES RESOLUTIONS

Première Résolution – Nomination d'un Commissaire aux Comptes Titulaire

L'Associée unique nomme aux fonctions de Commissaire aux Comptes Titulaire, la SARL BMD (314 Boulevard Clémenceau à Marcq-en-Baroeul - 59700), représentée par Monsieur Benoît DE REU.

La durée de ce mandat est fixée à 6 ans et prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur l'approbation des comptes du dernier exercice clos.

Cette résolution est approuvée par l'Associée unique.

Deuxième Résolution – Nomination d'un Commissaire aux Comptes Suppléant

L'Associée unique nomme aux fonctions de Commissaire aux Comptes Suppléant, Monsieur Jean-Paul MOLARD (314 Boulevard Clémenceau à Marcq-en-Baroeul - 59700).

La durée de ce mandat est fixée à 6 ans et prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur l'approbation des comptes du dernier exercice clos.

Cette résolution est approuvée par l'Associée unique.

<u>Troisième Résolution</u> – Pouvoirs pour formalités

L'Associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité requises.

Cette résolution est adoptée par l'Associée unique.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été établi le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par l'Associée unique.

CERTIFIÉ CONFORME